

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 84 Education plastique 3			
Code	PEPS3B84PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**

- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter, intégrer des contenus et s'exprimer à travers des pratiques liées à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B84PSA Éducation plastique

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B84PSA Éducation plastique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation plastique			
Code	6_PEPS3B84PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La dernière année en Bac 3 permet, grâce aux bases acquises, une meilleure sensibilisation et découverte de l'art en général. L'étudiant(e) sera amené par la découverte en concret de l'objet d'art ou d'artisanat à développer son esprit critique, esthétique et pratique par la réalisation d'activités adaptées aux enfants (l'art pour tous).

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoir-faire relatifs développés au cours d'éducation plastique en Bac 1 et en Bac 2 préscolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours l'étudiant(e) sera capable en fonction des compétences du Nouveau Programme de:

- Pouvoir réaliser et gérer l'activité du panneau collectif
- Exploiter l'art à l'école
- Exploiter des techniques d'artisanat (modelage, tissage, couture,etc)
- Développer des activités autour des fêtes de Saint-Nicolas, Noël, etc.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'art à l'école: approche

- définition
- la visite au musée
- l'artiste
- les outils et techniques
- l'exploitation de l'objet d'art
- l'exploitation concrète en classe maternelle.

Initiations à différentes techniques artistiques: peinture, textile, céramique etc.

Le panneau collectif: apprendre à gérer une classe sur un même travail en variant les matières et les techniques.
Travaux supplémentaires à domicile.

Démarches d'apprentissage

Découverte en concret et réalisation personnelle. Apprentissage de différentes techniques artisanales adaptées pour l'école maternelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue.

Sources et références

Le syllabus est fourni durant les heures de cours et existe uniquement sous format papier.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des préparations classées par techniques et adaptées pour les stages sont accessibles via une clé USB.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant(e) est tenu(e) de réaliser et de présenter tous les travaux demandés en cours d'année pour la comptabilité du travail journalier, les travaux journaliers ne sont plus acceptés dès le dernier jour de cours du Q2.

En cas de non remise d'un ou de plusieurs travaux, la session est incomplète, il est impossible de faire la moyenne des travaux restants.

Au Q3 : En cas de nouvelle session, l'étudiant(e) aura de nouveaux travaux à présenter et pas seulement ceux qui lui manquait durant l'année.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les consignes des travaux certifiés sont données par écrit sous format papier durant les heures de cours, chaque étudiant reçoit un travail différent (choix du sujet, date de remise, modalité).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).